



## Projet éolien de Saint-Vaast-d'Equiqueville Compte-rendu du comité des élus n°2

**Mardi 22 mars 2022**

RWE Renouvelables France

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>SYNTHESE DES ECHANGES</b> .....	<b>5</b>
<b>3.1</b>	<b>Présentation des dernières avancées du projet</b> .....	<b>5</b>
3.1.1	Rappel des grandes composantes du projet et présentation des premiers résultats des études .....	5
3.1.2	Questions et remarques des participants .....	5
<b>3.2</b>	<b>Travail de co-construction</b> .....	<b>7</b>
3.2.1	Evolution de la trame d'implantation .....	7
3.2.2	Propositions pour les études acoustique et paysagère .....	9
<b>3.3</b>	<b>Préparation des prochaines étapes</b> .....	<b>14</b>
3.3.1	Les prochains sujets à aborder .....	14
3.3.2	Réponses apportées à vos questions .....	15
3.3.3	Organisation des prochains évènements .....	15
<b>4</b>	<b>CONTACTS</b> .....	<b>16</b>
<b>5</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>17</b>

# 1 Introduction

Depuis 2019, la société RWE Renouvelables France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de Saint-Vaast-d'Equieville. Une fois l'étude de préfaisabilité confirmée, les études ont été lancées et sont en cours de réalisation.

Pour accompagner son développement, le chef de projet Thibaut OLIVER a souhaité inclure les habitants de Saint-Vaast-d'Equieville, de Ricarville-du-Val et des Grandes Ventes dans un cadre de dialogue et de co-construction. C'est pourquoi l'équipe de RWE a lancé une démarche de concertation en septembre dernier, avec l'aide de l'équipe concertation de Mazars.

Au cours des derniers mois, plusieurs événements publics ont été organisés : un forum d'information le 12 octobre 2021 et un atelier de concertation le 7 décembre 2021. Lors de ces derniers événements l'opposition s'est manifestée, ce qui a restreint les possibilités de co-construction du projet.

Suite à ces premiers événements, l'équipe de Mazars est venue à la rencontre des élus pour écouter leurs retours sur ces rendez-vous et revoir grâce à eux la démarche de concertation. Un nouveau format de travail a alors été proposé et **un deuxième comité d'élus a été organisé le 22 mars 2022**, de 18h30 à 20h00 au foyer rural de Saint-Vaast-d'Equieville.

**Les objectifs de cet atelier** étaient de :

1. Partager les avancées du projet ;
2. Poursuivre la co-construction du projet ;
3. Préparer la suite de la démarche.

*Vous avez participé ou été conviés à cet événement, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la synthèse des échanges qui s'y sont tenus.*

## 2 Liste des participants

La réunion du mardi 22 mars 2022 a rassemblé **13 personnes** dont voici le détail des participations.

- Francis SEVESTRE – Maire de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Nadège MICHEL – 1<sup>ère</sup> adjointe de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Stéphane BENET - Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Jean-René CASTILLEUX - Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Alix HOUDRY - Conseillère municipale de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Jean-Baptiste LEBON - Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Sylvie LECLERC – 2<sup>ème</sup> adjointe de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Mathias LEFEBVRE – Conseiller municipal de Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Serge HOUSARD – 1<sup>er</sup> adjoint des Grandes Ventes
- Jean-Luc LEMASSON – Conseiller municipal des Grandes Ventes
- Philippe PERU – Conseiller municipal des Grandes Ventes
- Jean-Jacques QUEHE – Maire de Ricarville-du-Val
- Marie-Line BEAL – 1<sup>ère</sup> adjointe de Ricarville-du-Val

### L'équipe concertation de Mazars :

- Lorette HAFFNER – Cheffe de projet concertation et communication publique
- Marion GIELLY – Consultante concertation et communication publique
- Agathe MONTEBRUN – Consultante concertation et communication publique

### L'équipe RWE Renouvelables France :

- Thibaut OLIVER - Chef de projets éoliens
- Aurélien PARENT – Chef de projets éoliens
- Julie HELLEUX – Assistante cheffe de projets éoliens

## 3 Synthèse des échanges

### 3.1 Présentation des dernières avancées du projet

#### 3.1.1 Rappel des grandes composantes du projet et présentation des premiers résultats des études

Dans un premier temps l'équipe de RWE a présenté les grandes composantes du projet, le calendrier et les premiers résultats des études. Ces premiers résultats comprenaient :

- Les trajets envisagés pour transporter les pales et les éléments jusqu'à la zone d'implantation ;
- Les impacts sur les oiseaux (étude écologique) ;
- Les enjeux ornithologiques fonctionnels ;
- La localisation des continuités paysagères favorable aux chauves-souris ;
- La direction et vitesse des vents (moyenne de 22km/h avec une tendance allant du Sud-Ouest jusqu'au Nord-Est).

*Vous trouverez le détail de ces présentations dans le support joint en annexe (slides 8 à 18).*

D'après ces premiers résultats d'études, la zone qui se situe vers le Val de Paris serait privilégiée pour l'implantation des éoliennes.

Thibault Oliver a ensuite présenté le calendrier actualisé des études en cours. Les prochains résultats attendus sont ceux de l'étude paysagère, qui permettront de faire une première proposition de trame d'implantation. Les résultats de l'étude acoustique sont prévus pour la fin du printemps 2022.

#### 3.1.2 Questions et remarques des participants

Durant la phase de présentation du projet, les participants ont pu exprimer leurs remarques et poser des questions.

**Question :** « *Quelle est la hauteur des éoliennes du projet ?* »

Réponse de RWE : « Elles mesureront entre 165 et 180 mètres de haut. »

**Question :** « *Quelle sera la puissance des éoliennes ?* »

Réponse de RWE : « Elles auront une puissance comprise entre 4 et 6 MW par éolienne. »

**Question :** « *Quelles seront les retombées économiques ?* »

Réponse de RWE : « Pour la commune cela se chiffre entre 15 000 et 20 000 euros. Nous pourrions vous présenter des chiffres plus complets lors d'un prochain rendez-vous si vous le souhaitez. »

**Remarque d'un participant :** « Il y aura peu de retombées positives pour nous. En plus ça va faire chuter le prix de l'immobilier. »

**Remarque d'un participant :** « Pour la commune de Ricarville-du-Val, l'installation d'éoliennes va supprimer l'indemnisation issue du nucléaire. »

**Remarque d'un participant :** « Ça va coûter une fortune les aménagements d'accès pour transporter les pales. »

**Question :** « Comment se fait-il que vous envisagiez de passer par Saint-Germain-d'Étables pour acheminer les éléments ? »

Réponse de RWE : « Nous sommes dans l'obligation de créer un chemin temporaire puisque la localisation d'une maison empêche la mise en place d'une surface temporaire pour accéder à la route départementale. »

**Question :** « Les résultats des études vont-ils encore évoluer ? »

Réponse de RWE : « Le Val de Paris est l'emplacement le plus pertinent par rapport aux enjeux environnementaux. Mais nous attendons les résultats de l'étude paysagère qui compléteront les résultats environnementaux. »

**Question :** « La zone du Val de Paris sera donc la plus impactée par les éoliennes ? »

Réponse de RWE : « Oui, en effet. »

**Question :** « C'est à cet endroit que se trouve le mât de mesure ? »

Réponse de RWE : « Non, le mât se situe sur la Plaine d'Equiqueville, sur une zone représentative de l'ensemble des trois zones de projet. Un travail d'extrapolation des données recueillies sur le mât est réalisé et nous permet d'estimer les vents selon la topographie du site. »

**Question :** « Le mât de mesure va-t-il être déplacé pour sa 2<sup>e</sup> année d'installation ? »

Réponse de RWE : « Le déplacement du mât de mesure n'est pas envisagé. Etant donné son emplacement représentatif, il nous permet de connaître le vent sur l'ensemble des zones de projet. Le mât de mesure devrait rester une année supplémentaire, nous permettant de recueillir toutes les données suffisantes pour estimer correctement la ressource en vent. »

**Question :** « Le vent est toujours de 22km/h ? »

Réponse de RWE : « Non, il s'agit d'une moyenne sur 1 an. »

**Question :** « Quelle est la vitesse minimale pour faire tourner les éoliennes ? »

Réponse de RWE : « Il faut une vitesse comprise entre 10 et 15 km/h. »

**Question :** « Quelle est la distance minimale aux habitations ? »

Réponse de RWE : « Elle est de 500 mètres, ainsi que le prévoit la législation française. Pour ce projet, les distances pourront aller jusqu'à 600-700 mètres pour Les Piaux, 1 km pour Les Grandes Ventes, et 600 mètres pour Ricarville-du-Val. »

**Question : « Quand connaîtrons-nous l'implantation définitive ? »**

**Réponse de RWE :** « Nous pourrons faire une première proposition dans le courant du mois de juin au plus tôt, voire en septembre, en fonction des résultats des études. »

## 3.2 Travail de co-construction

Après ces premiers échanges relatifs aux études, les participants ont pu commencer à réfléchir sur un zonage d'implantation, l'emplacement des futurs sonomètres pour l'étude acoustique et les points de vue à privilégier pour les photomontages.

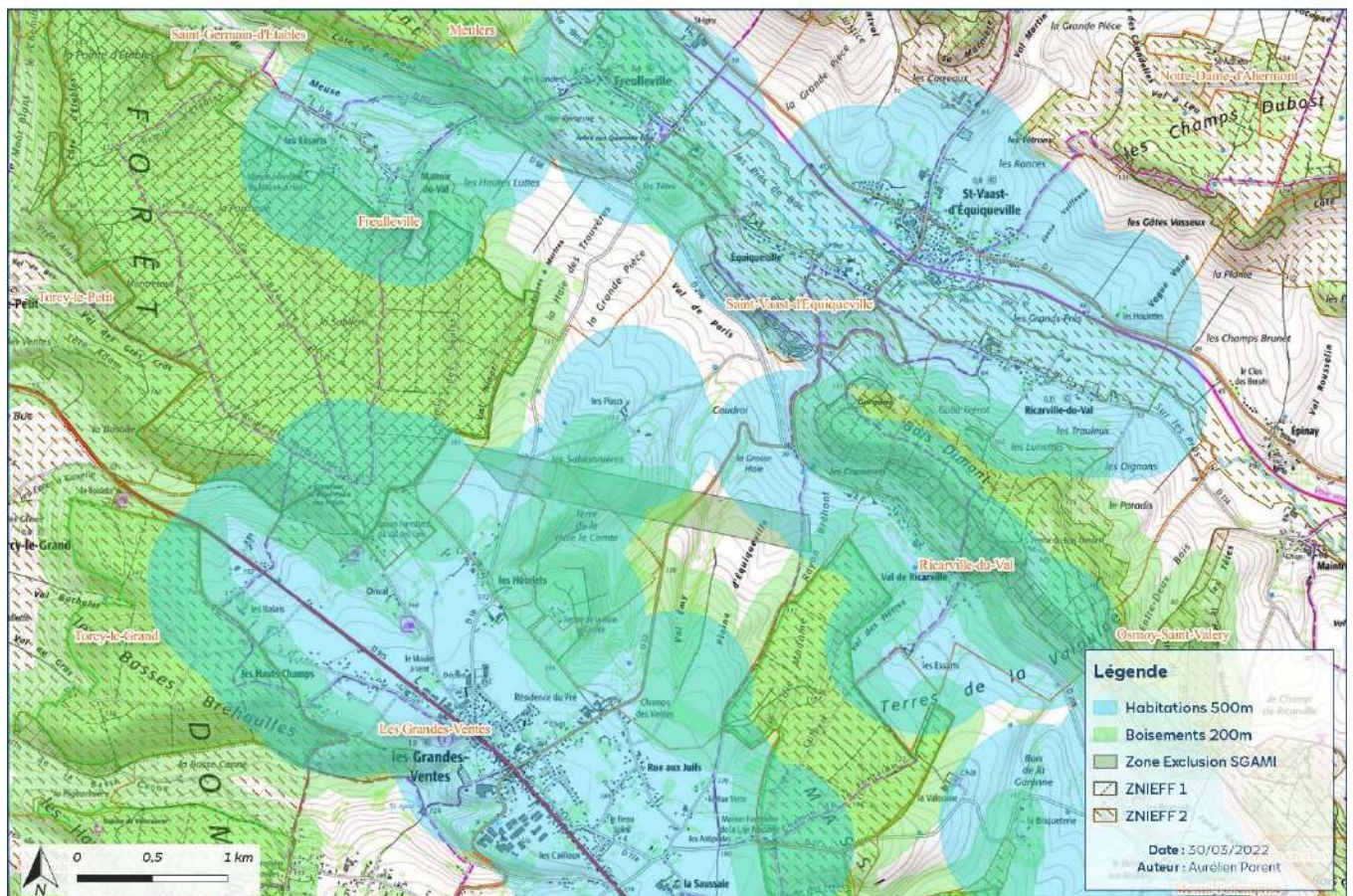
### 3.2.1 Evolution de la trame d'implantation

Pour réfléchir à la trame d'implantation, l'équipe de RWE a fourni les éléments suivants aux participants :

- Un fond de carte vierge,
- Un calque avec les contraintes réglementaires liées aux habitations.
- Un calque avec la contrainte d'exclusion hertzienne ;
- Un calque avec les contraintes des boisements,
- Un calque avec les contraintes des zones naturelles (ZNIEFF).

Voici la carte avec tous les calques superposés.

## PROJET EOLIEN : SAINT-VAAST-D'EQUIQUEVILLE



S'en est suivi un **temps d'échange et de réflexion** où les participants ont pu exprimer leurs remarques et poser des questions.

**Remarque d'un participant : « Il reste peu de place une fois que l'on visualise les contraintes, le choix est vite fait. »**

**Remarque d'un participant : « Je suis surprise car la zone de Val de Paris avait presque été retirée d'office en début de projet, alors qu'elle est finalement privilégiée aujourd'hui ! »**

Réponse de RWE : « D'un point de vue topographique, le Val de Paris n'était initialement pas notre préférence, en effet. Cependant les premiers résultats des études écologiques nous recommandent cette zone d'implantation car c'est la moins impactante pour les espèces protégées. »

**Remarque d'un participant : « Il y a deux problèmes principaux : le visuel et le bruit. Il faut aussi prendre en compte la perte des retombées du nucléaire. »**

Réponse de RWE : « Il faudra clarifier ce sujet des indemnités nucléaires, et chiffrer ce que ça représente pour le prochain évènement. »

**Remarque d'un participant : « Oui, car le sujet financier est important. »**

**Question : « Quelle est la largeur de la zone encore disponible sur Val de Paris ? »**

Réponse de RWE : « Elle est d'environ 1,5 km. »

**Question : « Pourquoi ne pas implanter des éoliennes en forêt ? »**

Réponse de RWE : « Nous n'y sommes pas favorables ici car c'est un espace qui comprend de nombreuses espèces protégées, avec un intérêt faunistique et floristique. »

**Question : « Il y a des contraintes par rapport à l'aviation militaire ? »**

Réponse de RWE : « Des demandes de servitudes ont été effectuées au niveau de la DGAC (Aviation civile) et la SDRCAM (Aviation militaire). L'implantation du projet se situe en dehors des zones d'intérêt de ces services. »

**Question : « Les réseaux de télécommunication ne représentent-ils pas une contrainte pour l'implantation ? »**

Réponse de RWE : « Les réseaux de télécom peuvent représenter une contrainte à l'implantation d'éolienne. En effet, le gestionnaire de réseau SFR possède des lignes hertziennes dans le secteur. Ces servitudes sont prises en compte dans le cadre du développement du projet. »



**Question : « Le pipeline passe-t-il sur le Val de Paris ? Quel est son impact sur le projet ? »**

Réponse de RWE : « Oui, c'est une contrainte que nous devons également prendre en considération dans le travail d'implantation. Il faudra ainsi respecter une distance minimale de 180 mètres de chaque côté du pipeline. »

**Question : « Est-il possible de réduire le bruit d'une éolienne ? »**

Réponse de RWE : « Oui, il existe deux possibilités pour réduire le bruit, l'une consiste en une amélioration technologique récente : un système de serration (petites ailettes en bout de pale permettant la réduction du bruit aérodynamique de l'éolienne), l'autre est une solution de bridage (ralentissement de la vitesse de rotation) des éoliennes. »

**Question : « Peut-on profiter d'une réduction sur les factures d'électricité ? »**

Réponse de RWE : « Cela pourrait s'envisager, c'est une mesure qui est en cours d'étude de notre côté. Cela consisterait dans un changement de fournisseur d'électricité agréé, ça représenterait une diminution de l'ordre de 50 à 60 €/an. »

**Question : « Est-il possible de devenir actionnaire du projet ? »**

Réponse de RWE : « C'est possible, mais pour cela il faut une volonté locale pour ouvrir un financement participatif. Des solutions de type Lendosphere, Lumo ou encore Enerfip proposent d'ouvrir le capital aux habitants des communes limitrophes. »

**Question : « Avez-vous pris contact avec les propriétaires du Val de Paris ? »**

Réponse de RWE : « Oui, l'ensemble des propriétaires a été contacté. La plupart sont favorables. »

A ce stade des études, la préférence pour une implantation localisée sur le Val de Paris est donc privilégiée. L'exercice autour des cartes et calques de contraintes a permis aux participants de mieux comprendre le projet et d'en visualiser les premiers contours.

### 3.2.2 Propositions pour les études acoustique et paysagère

Au regard d'une localisation potentielle sur le Val de Paris, les participants ont ensuite réfléchi à l'emplacement des sonomètres et des photomontages en travaillant sur un fond de carte.

Durant la phase de travail, les participants ont pu exprimer leurs remarques et poser des questions :

**Question : « Peut-on mettre des sonomètres dans des chemins ? »**

Réponse de RWE : « On préconise de les mettre au plus près des habitations. Afin que les mesures soient les plus représentatives possibles. »

**Question : « Peut-on en mettre dans le centre du village ? »**

Réponse de RWE : « Ce n'est pas vraiment pertinent car il y a déjà beaucoup de bruit dans le centre. L'étude acoustique permet d'évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet, afin de connaître les maximales de bruit en décibels à ne pas dépasser. L'étude consiste à mesurer dans un premier temps le bruit résiduel (bruit actuel), puis nous simulons ensuite le bruit rajouté par le parc éolien, et analysons les résultats pour de nombreux scénarii. Cette étude est réalisée de préférence dans un environnement calme, ainsi nous nous plaçons dans le cas le plus défavorable, ce qui permet d'évaluer au mieux la nuisance sonore des éoliennes. »

**Remarque d'un participant : « Il faut mettre des sonomètres dans les habitations les plus impactées. »**

**Question : « Certains seront impactés par les ombres ? »**

Réponse de RWE : « Une étude d'impact va être effectuée pour évaluer la gêne des ombres. »

**Question : « Avez-vous contacté Freulleville ? Car ils seront impactés visuellement. »**

Réponse de RWE : « Nous allons les contacter afin de leur présenter le projet. »

**Question : « Comment sont raccordées les éoliennes ? »**

Réponse de RWE : « Elles sont raccordées sur un poste de livraison puis l'électricité repart sur tout le réseau Français. Cela pourrait passer par le poste de Neufchâtel-en-Bray mais en cas de saturation (ce qui est probable), un nouveau poste source pourrait alors être créé. Cela reste aux mains d'Enedis. »

Lors du travail de réflexion, les participants ont identifié **plusieurs lieux pour la pose des sonomètres** :

1. Les Piaux
2. Chez Monsieur et Madame Richoud
3. Au croisement avec la D107
4. Saint Epur (au croisement)
5. Route des Hôtelets
6. Champs des Ventes
7. Manoir du Val

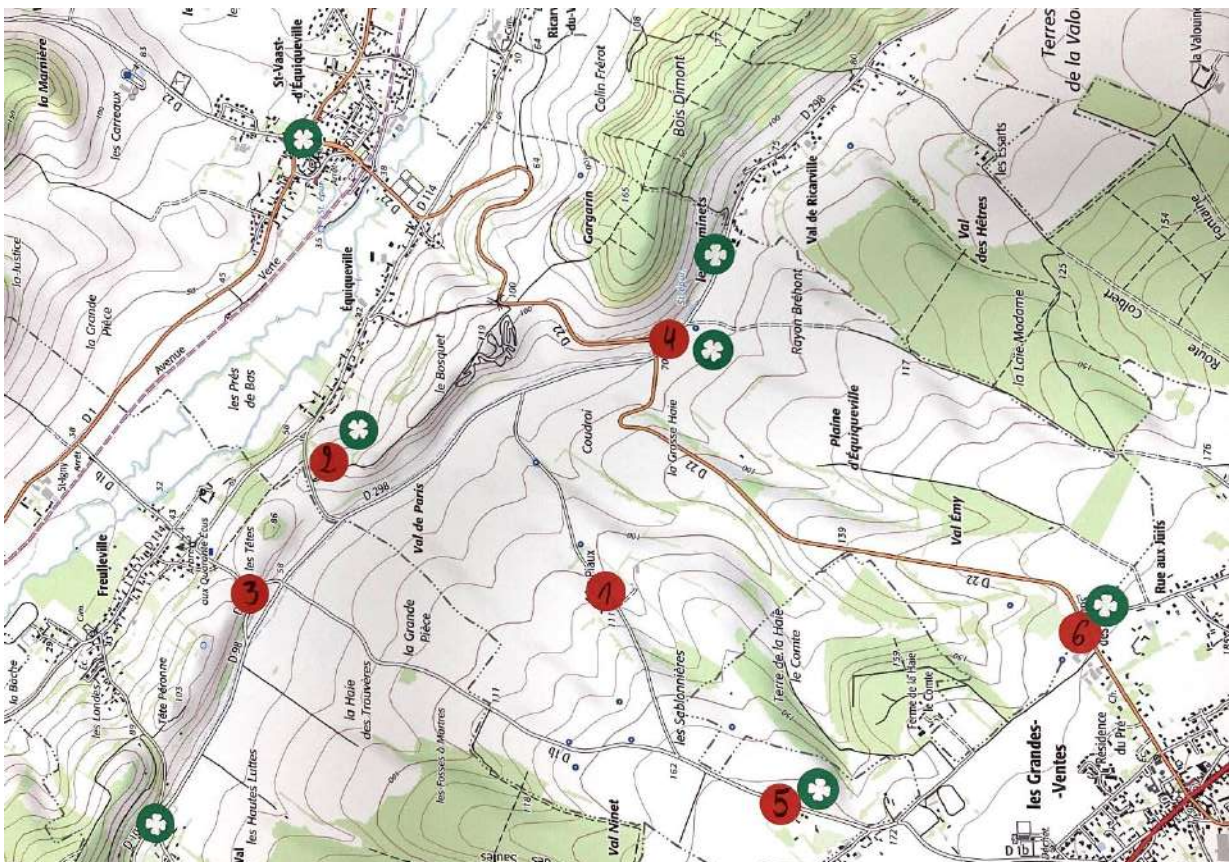
Pour les **photomontages**, les emplacements suivants ont été identifiés :

1. Chez Monsieur et Madame Richoud
2. Saint Epur (au croisement)
3. Route des Hôtelets
4. Champs des Ventes
5. Au croisement de la D107 et la D98
6. Les Cheminets
7. Dans le bourg de Saint-Vaast-d'Equiqueville

**Remarque d'un participant :** « Il faut bien informer de la campagne de pose des sonomètres et demander l'autorisation. »

Réponse de RWE : « Tout à fait, nous irons faire le tour des habitations pour avoir leur accord. »

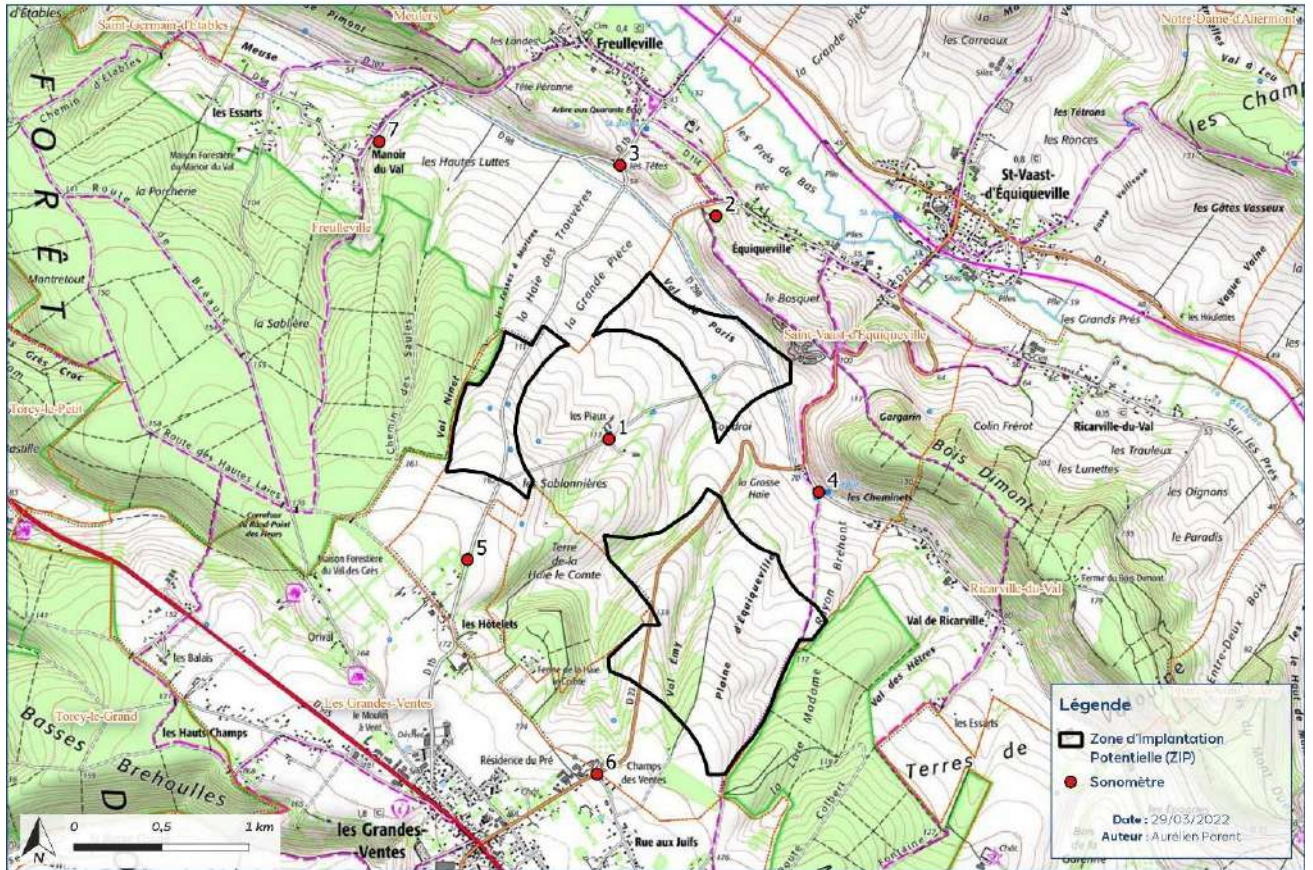
Les participants ont représenté ces emplacements sur la carte ci-dessous (les gommettes rouges représentent les sonomètres, les vertes les photomontages).



Pour plus de précision, ces emplacements sont représentés sur les cartes ci-dessous.

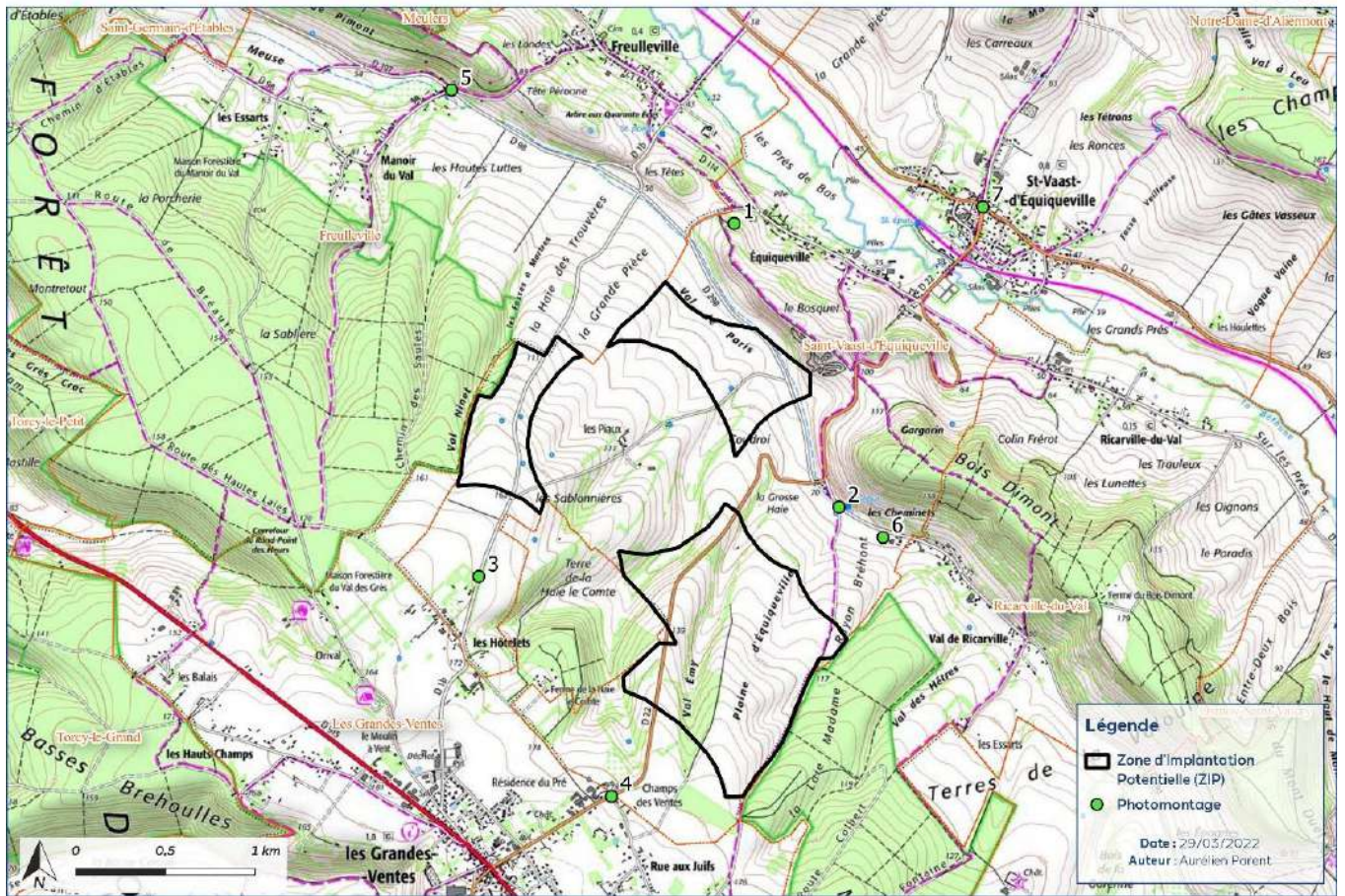
- Lieux identifiés pour la pose de sonomètres :

PROJET EOLIEN : SAINT-VAAST-D'EQUIQUEVILLE



- Lieux identifiés pour les photomontages :

PROJET EOLIEN : SAINT-VAAST-D'EQUIQUEVILLE



### 3.3 Préparation des prochaines étapes

#### 3.3.1 Les prochains sujets à aborder

Lorette Haffner, de l'équipe Concertation de Mazars, a ensuite présenté les prochains rendez-vous de la démarche de concertation.

#### La démarche de concertation et de communication

##### Les prochains rendez-vous



**Lettre d'information**  
Réponses aux  
questions partagées  
le 7 décembre  
*Courant mars*



**Comité élus n°3**  
Thèmes de  
présentation et  
d'échange à définir  
ensemble  
26 avril



**Lettre d'information  
et porte-à-porte**  
Premiers résultats  
des études et  
invitation  
Mai



**Permanence  
d'information**  
Premiers résultats  
des études et de la  
démarche  
Juin

Ensuite, des propositions de sujets ont été formulées par les participants pour le prochain rendez-vous :

- Retombées économiques locales et indemnités nucléaires
- Rappel sur le recyclage et le démantèlement
- Organisation du chantier
- Présentation de l'étude écologique complète

Compte-tenu du format d'1h30 décidé ensemble, toutes ces thématiques ne pourront être traitées en une seule et prochaine réunion.

En complément et face au souhait formulé par les élus d'obtenir des garanties sur les engagements pris par RWE dans le cadre du projet, il a été décidé de co-construire ensemble une « charte d'engagement ». Ce document sera rédigé conjointement durant les prochains échanges dédiés aux élus.

### 3.3.2 Réponses apportées à vos questions

Durant ce moment, les participants ont pu exprimer leurs remarques et poser des questions, qui sont venues alimenter l'ordre du jour des prochains rendez-vous de la démarche.

**Question : « Peut-on remettre une nouvelle éolienne dans un même socle ? »**

Réponse de RWE : « C'est possible si on remet la même éolienne. Mais avec les évolutions technologiques, le socle peut être redimensionné pour pouvoir accueillir un modèle plus récent. »

**Question : « L'éolienne est -elle totalement recyclée ? »**

Réponse de RWE : « Actuellement, une éolienne est recyclée à 90% de son poids. D'ici janvier 2024, une éolienne sera recyclable à 95 %. »

**Question : « Y a-t-il un contrat/engagement juridique entre RWE et la commune ? »**

Réponse de RWE : « Non, mais tout ce qu'on s'est dit et ce qu'on provisionne sera écrit dans le dossier d'impacts. Les éléments de ce dossier seront repris dans l'arrêté préfectoral. »

**Remarque d'un participant : « J'ai apprécié cette réunion, le climat était serein pour travailler et avancer. »**

Les équipes de RWE et de Mazars remercient vivement tous les élus présents lors ce rendez-vous. Les échanges ont été riches et permettent de faire avancer le projet.

### 3.3.3 Organisation des prochains évènements

Pour le prochain évènement, nous vous avons proposé la date du **26 avril 2022 de 18h30 à 20h00**, au foyer rural de Saint-Vaast-d'Equiqueville.

## 4 Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site internet du projet :

<https://saintvaastequieville.projet-eolien.com>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

**Thibaut OLIVER**

Chef de projets éoliens chez RWE Renouvelables France

Mail : thibaut.oliver@rwe.com

**Aurélien PARENT**

Chef de projets éoliens chez RWE Renouvelables France

Mail : Aurelien.Parent@rwe.com

**Marion GIELLY**

Consultante Concertation chez Mazars

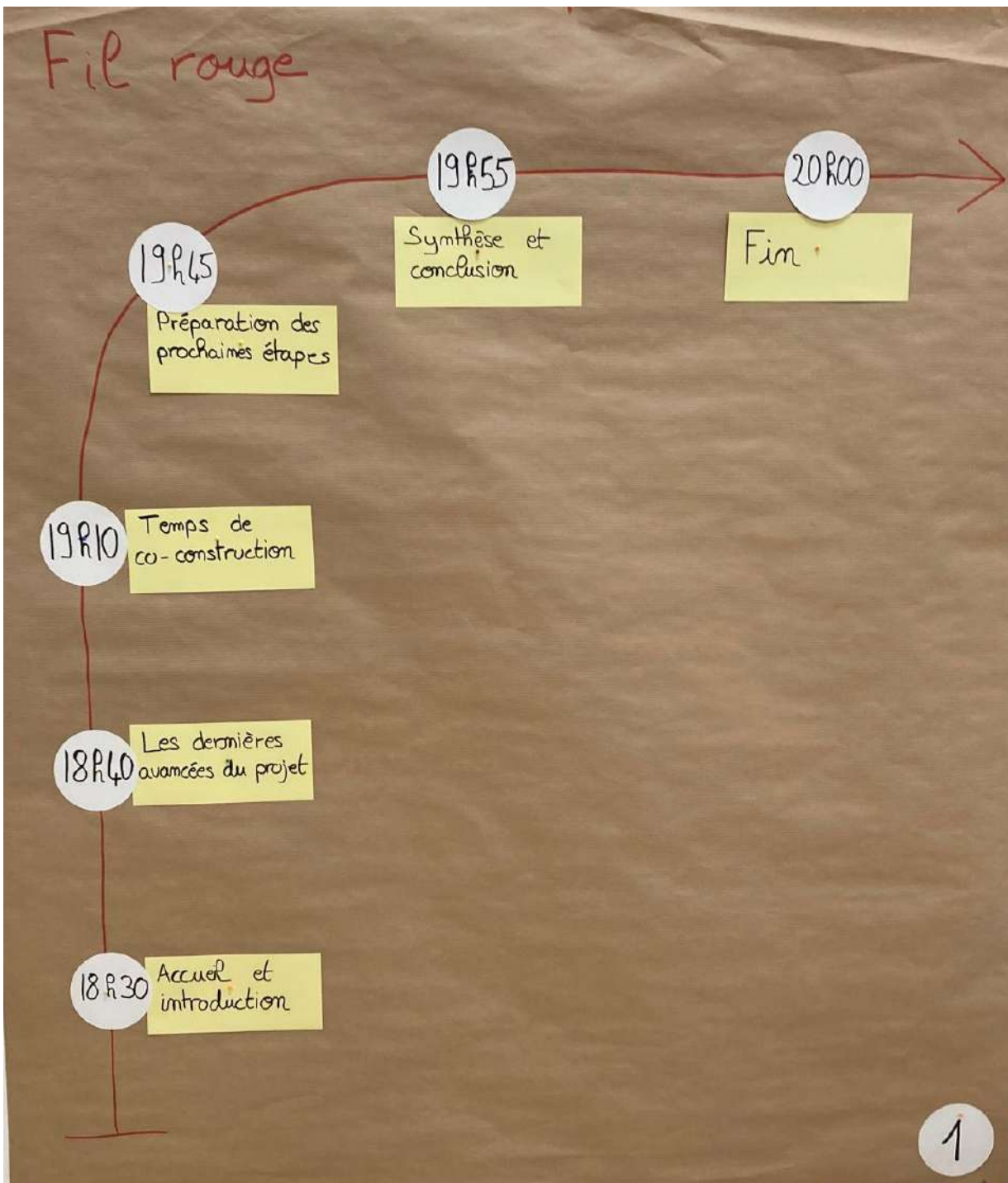
Mail : marion.gielly@mazars.fr

Tél. : 07.61.58.62.69



## 5 Annexes

### Annexe 1 : Fil rouge de la réunion



Annexe 2 : Questions et remarques sur le projet et les études

Avez-vous des questions et remarques sur le projet et les études ?

Hauteurs estimées ?

165-180m  
haut pale

4 et 6 MW  
par estimee

La zone du Val de Paris sera-t-elle plus touchée par les épreuves ?

Le mât de mesure va-t-il être déplacé ?

Pas de retombées punitives pour nous. Prix immobilier sera chuté

Ça va coûter une fortune ces aménagements

Oui.

Non, trop compliqué mais 2 ans de données est suffisant

Quelles seront les retombées économiques ?

Combien vont coûter les travaux des accès ?

C'est à cet endroit que se trouve le mât de mesure ?

15-20.000€ pour la commune

Non, pas là où est mis le mât : travail d'extrapolation

Les épreuves seront à quelle distance au minimum ?

Indemnités pour nuisances ne seront plus touchées pour Ricardville

Comment se fait-il que vous passez par Saint-Germain ?

500m mais en réalité 600-700 Paris + 1 km Grandes Ventes, ~ 600m Ricardville

Obligation créer chemin temporaire pour accès départementale

Le vent est toujours de 92 km/h ?

Moyenne sur 1 an

Combien temps pour implantation définitive ?

Les résultats des études vont-ils encore évoluer ?

Val de Paris est le + touché en termes environnementaux

A partir de quand elles vont tourner ?

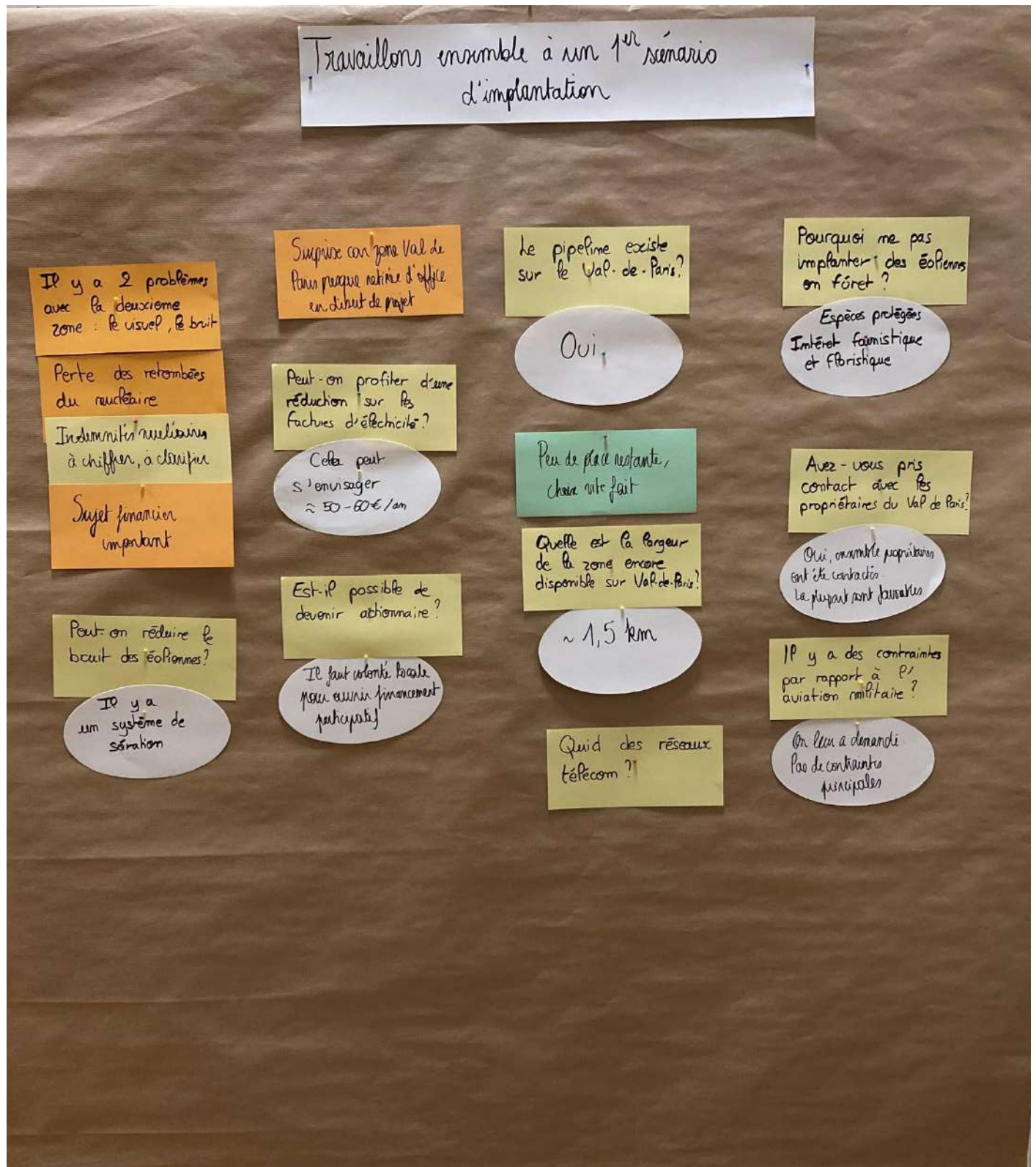
Commenceat juin vers septembre

Mais peut être contredit par études paysagères

Entre 12 et 15 km/h, elles tournent

2

Annexe 3 : Questions et remarques sur le 1<sup>er</sup> scénario d'implantation



Annexe 4 : Co-construction des points de vue de photomontages et de poses des sonomètres

Travaillons ensemble sur les points de vue de photomontages et de poses de sonomètres

Peut-on mettre des sonomètres dans des chemins ?  
On préconise de le mettre au plus près des habitations.

Peut-on en mettre dans le centre du village ?  
Pas pertinent car il y a déjà bcp de bruit dans le centre

Le pipeline ne vous dérange pas ?

Si, on moyenne 180m sur les côtés cause pipeline

L'accès des pâles se fera pour où ?  
D915 ou D102

IP faut mettre des sonomètres dans les habitations les plus impactées

Certains seront impactés par les ombres ?  
Une étude d'impact va être effectuée

Contactez-vous Feuillille con impact visuel ?  
On contactera Feuillille

Quel rétroéclairage des isolations ?  
Du poste au réseau : Nuyshaktatue donc "Ennuieux"  
Ou nouveau poste pour une main division Enedis  
Raccordé sur un poste de livraison puis report sur tout le réseau Français

Rouge = son  
Vert = photomontages

1. Proux (non)
2. PM. Richoud (sur PM)
3. Carment D107
4. St Etier (carment) sur PM
5. Route des Hélicoles (sur PM)
6. Champ Venks
7. Maison du Val

Circulation pure car manque des accords des propriétaires

Il faut bien imprimer de la campagne de pose et demander

Nous irons faire le tour des maisons pour accord

Livraison en 1 fois ?  
Il y aura beaucoup de passage de camions

4

Annexe 5 : Préparation des prochaines étapes

